

2024-022

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DROME  
Mairie de REAUVILLE

## DÉLIBÉRATION N°2024-03-25-13 CONSEIL MUNICIPAL du 25 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq mars à 18 heures 45 minutes, le Conseil municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation : 19 mars 2024

Nombre de Conseillers en fonction : 09

Présents : Monique ALLEGRE ; Christian BERNARD ; Jean-Luc FAUCON ; Marc GASSER ; Lauriane MOINE ; Norbert PERRIN ; Fabrice PRAVE ; Gilles SARACCO.

Absent excusé : Vincent GOUDON.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Lauriane MOINE est désignée secrétaire de séance.

### **Objet : Notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024**

- Vu le code général des collectivités territoriales,
  - Vu la loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,
  - Vu la loi n°80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale, et notamment ses articles 2 et 3 aménagés par les articles 17 et 18 de la loi n° 82-540 du 28 juin 1982,
- Vu le code général des impôts et notamment l'article 1636 B sexies,

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'il convient de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024 et il propose de maintenir les taux de 2023.

Il propose donc les taux suivants : THRS : 7.80 %, TFPB : 27,24 % et TFPNB : 88,79 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **décide** de fixer les taux suivants pour 2024 :

- Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS) : 7,80 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) : 27,24 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) : 88,79 %

VOTE :                      8 POUR                      0 CONTRE                      0 ABSTENTION

La secrétaire  
Lauriane MOINE



Le Maire,  
Norbert PERRIN



Rendu exécutoire par transmission  
au contrôle de légalité le **28 MARS 2024**  
Affiché le **28 MARS 2024**